



ARRETE MUNICIPAL N° 2023/12/021

Acte de nomination des mandataires de la régie de recettes « MOULIN A HUILE »

Le Maire de Saint-Zacharie,

Vu la décision municipale n° 041/11/2023 du 20 novembre 2023 portant modification de l'acte constitutif de la régie de recettes « Moulin à Huile » ;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 30 novembre 2023 ;

Vu l'avis conforme du régisseur en date du 4 décembre 2023 ;

Vu l'avis conforme du mandataire suppléant en date du 4 décembre 2023 ;

ARRETE

Article 1^{er} : Madame Christine CAMELLO épouse MOUSTIERS est nommée mandataire de la régie de recettes à compter du 5 décembre 2023, pour le compte et sous la responsabilité du régisseur de la Régie « Moulin à Huile », avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

Article 2 : La mandataire ne doit pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine d'être constituée coupable de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Code Pénal.
Elle doit les encaisser selon les modes de recouvrement prévus par l'acte constitutif de la régie.

Fait à Saint-Zacharie, le 4 décembre 2023

Le Maire,

Jean-Jacques COULOMB

SIGNATURES DU MANDATAIRE
« Vu pour acceptation »

**SIGNATURES DU REGISSEUR TIULAIRE ET
DU MANDATAIRE SUPPLEANT**
« Vu pour acceptation »

Christine MOUSTIERS

Ghislaine ARNAUD Isabelle GUILLOT